

*Prochaine rentrée : 5 février 2018*

## Formation de Maître(sse) de maison dans les établissements sociaux & médico-Sociaux

L'avenant 285 du 3 juillet 2003 à la Convention collective nationale du travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1996 relatif aux maître(sse)s de maison (MM) prévoit, dans son article 2, l'obligation d'une formation que la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la branche professionnelle vient de rénover. Pour s'adapter au mieux aux besoins des secteurs, la formation est, à partir de 2015, d'une durée de **203 heures** (29 journées) et voit son architecture évoluer.

Dans le contexte induit par la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, renforçant le droit des usagers et la place du projet individuel, le rôle indispensable des maîtres et des maîtresses de maison aux cotés de l'équipe éducative dans la vie quotidienne des résidents exige l'acquisition de compétences multiples et diversifiées. Aussi, la formation de ces personnels vise leur certification et leur **professionnalisation** afin de garantir **la qualité de l'intervention** ainsi que **la continuité de la prise en charge** d'enfants, de jeunes ou de personnes fragilisées.

Un des enjeux centraux de cette formation est donc d'initier ou de développer les compétences techniques et relationnelles des MM pour compléter celles des autres professionnels de l'équipe. En effet, les MM, du fait de leur fonction de proximité auprès des résidents dans leur vie quotidienne, peuvent apporter une connaissance singulière de ces personnes, susceptible d'éclairer et enrichir celle des professionnels de l'équipe éducative.

### **SITE ESTES**

3 rue Sédillot  
B.P. 44  
67065 STRASBOURG Cedex

N° de déclaration d'activité 426 702 518 67  
Tél. : 03 88 21 20 06 - Fax : 03 88 21 19 99  
E-mail : sylvie.vardar@estes.fr

### **SITE ISSM**

4 rue Schlumberger  
68064 MULHOUSE CEDEX

N° de déclaration d'activité 426 800 177 68  
Tél. : 03 89 33 20 00 - Fax : 03 89 59 59 98  
E-mail : a.ladisenko@issm.asso.fr

## Objectifs pédagogiques

- contribuer à la qualité et à l'adaptation du cadre de vie
- participer à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien
- travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle

*Il s'agit donc de promouvoir **la construction d'un métier** qui assure une fonction spécifique dans une équipe, et de préparer les personnes à intervenir au sein de structures et auprès de publics différents. La formation se doit dès lors d'être généraliste tout en prenant en compte la singularité de chaque situation professionnelle.*

La formation comprend **29 journées de formation** réparties **entre février et décembre**, en regroupements de **2 jours consécutifs**, une à deux fois par mois et hors vacances scolaires. Elle articule des modules communs aux surveillant(e)s de nuit et aux maître(sse)s de maison avec des modules spécifiques à chaque métier (10 journées).

Elle s'articule autour de trois **domaines d'activités** - les activités techniques, l'accompagnement des personnes et le travail en équipe pluridisciplinaire - et est organisée en trois **domaines de formation** qui comprennent un tronc commun avec les surveillant-e-s de nuit et des modules spécifiques :

- **DF1** Qualité du cadre de vie (70h)
- **DF2** Accompagnement des personnes (63h)
- **DF3** Travail en équipe pluridisciplinaire (49h)

qui sont complétés par un module d'appui méthodologique de 21 heures.

## Modalités pédagogiques

Les différents apports théoriques et méthodologiques sont appliqués aux situations professionnelles rencontrées par les stagiaires. Une large place est donc réservée à l'expression et l'analyse des situations présentées par les participants. Des **ateliers pédagogiques** permettent, en complément, d'arrimer les enseignements de la formation à la réalité des terrains. L'alternance formation/exercice professionnel doit pouvoir aider chacun à transférer et ajuster les apprentissages au sein de son équipe de travail.

## L'équipe pédagogique

Elle est composée de formateurs et de professionnels choisis pour leur expertise au regard des thématiques abordées et pour leurs capacités à rendre concrets les concepts théoriques développés.

## Public visé et modalités d'accès

La formation concerne tout salarié de la branche professionnelle exerçant ou appelé à exercer tout ou partie l'activité ciblée par le référentiel professionnel. Elle est également accessible à tout salarié d'un établissement non adhérent à UNIFAF, à des salariés d'autres branches ou à des demandeurs d'emploi.

Pour les **demandeurs d'emploi**, il sera nécessaire :

- d'avoir suivi une évaluation en milieu de travail (EMT) attestée d'une évaluation de stage ou de justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 semaines sur un poste de MM confirmée par une attestation de l'employeur
- de réaliser un entretien professionnel avec le responsable de la formation.

### **Modalités d'évaluation des acquis de la formation**

L'évaluation des acquis de la formation est organisée en deux temps : la rédaction d'un dossier professionnel et une soutenance orale. Elle est complétée par l'obtention obligatoire du certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et attestation de formation à la méthode HACCP, pendant la formation.

### **Durée**

9h/12h30 – 13h30/17h

### **Le lieu de la formation**

ESTES – 3 rue Sédillot à 67000 STRASBOURG  
(sauf information contraire pour certaines journées)

### **Coût de la formation**

2 334,50 Euros TCC par participant

**Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à :**

#### **Responsable pédagogique**

Céline D'ALBERTO – Responsable de formation  
03 88 21 26 91 – celine.dalberto@estes.fr

#### **Responsable administrative**

Sylvie VARDAR – Assistante  
03 88 21 20 06 - sylvie.vardar@estes.fr

# Formation de Maître(sse) de maison - 2018

## PLANNING PREVISIONNEL

DATES	INTITULE
Lundi 5 Février 2018	Accueil et introduction
	Communication professionnelle : règles et principes
Mardi 6 Février 2018	La loi 2002-2
Lundi 19 Février 2018	SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
Mardi 20 Février 2018	SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
Lundi 12 Mars 2018	Projet d'établissement/projet individualisé
Mardi 13 Mars 2018	Aménagement de l'espace
Lundi 26 Mars 2018	Les étapes du développement de la personne
Mardi 27 Mars 2018	Le travail en équipe pluri professionnelle
Lundi 9 Avril 2018	Enfants et adolescents placés
Mardi 10 Avril 2018	Entretien du cadre de vie – Entretien du linge
Lundi 16 Avril 2018	Enfants et adultes handicapés
Mardi 17 Avril 2018	Organisation des institutions (1)
	Atelier méthodologique
Mardi 14 Mai 2018	HACCP
Mercredi 15 Mai 2018	HACCP
Lundi 28 Mai 2018	Le quotidien en institution
	Atelier méthodologique
Mardi 29 Mai 2018	Communication verbale et non-verbale
Lundi 11 Juin 2018	La fonction d'accueil
Mardi 12 Juin 2018	Droit du travail : responsabilité civile, administrative et pénale
	Les enjeux de la bienveillance
Lundi 25 Juin 2018	La relation à l'autre
Mardi 26 Juin 2018	Analyse des situations d'agressivité
Lundi 10 Septembre 2018	Communication écrite : outils et pratiques
	Atelier méthodologique
Mardi 11 Septembre 2018	Intimité et sexualité des personnes en institution
Lundi 24 Septembre 2018	Economie familiale et domestique – Prévention des accidents domestiques
Mardi 25 Septembre 2018	Manger en institution
Lundi 8 Octobre 2018	Personnes âgées et pathologies du vieillissement
	Les populations migrantes
Mardi 9 Octobre 2018	Adultes en situation de précarité sociale – Problématiques d'addictions
Lundi 12 Novembre 2018	Prévention de la maltraitance
	Gestion du stress et des émotions
Mardi 13 Novembre 2018	Organisation des institutions (2)
	Préparation à la soutenance
10 Décembre 2018 (1/2 j)	Soutenance orale spécifique à la fonction SN ou MM
11 décembre 2018 (1/2 j)	Bilan final

DF1 10 jours

DF2 9 jours

DF3 7 jours

Appui méthodologique 3 jours

# DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION

**Rentrée : 5 février 2018**

**MAITRE(SSE) DE MAISON**

*Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits*

**Merci de bien vouloir retourner ce dossier dûment complété à l'adresse suivante :**

ESTES - Département de formation continue

Madame Sylvie VARDAR

ESTES - 3 rue Sédillot - BP 44

67065 STRASBOURG Cedex

03 88 21 20 06 [sylvie.vardar@estes.fr](mailto:sylvie.vardar@estes.fr)

**pour le 26 janvier 2018, dernier délai**

## **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

- Une copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Curriculum vitae

### **ETAT CIVIL**

NOM et Prénom :  Mme  Mlle  M.....

NOM de jeune fille.....

Date et lieu de naissance (pays) : le.....à.....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° Téléphone personnel : .....Portable.....

Courriel : .....

### **Votre niveau de qualification (diplômes, niveau d'études...)**

- Niveau 3 (BAC + 2)
- Niveau 4 (BAC)
- Niveau 5 (CAP / BEP)
- Autres : .....

Ancienneté dans la fonction de surveillant(e) de nuit : .....ans.

## SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

Fonction exercée : ..... Date d'entrée : .....

Votre type de contrat d'embauche :

- Contrat à durée indéterminée  Contrat à durée déterminée
- Emploi aidé  Intérim
- Contrat d'apprentissage  Contrat de professionnalisation
- Autres : .....

Employeur : ..... Secteur

d'activités : .....

### Siège social :

Nom du directeur :  Mme  Mlle  M.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° Téléphone : .....

### Lieu d'exercice professionnel (si différent) :

Nom du directeur :  Mme  Mlle  M. ....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° Téléphone : ..... N° Fax : .....

Courriel : .....

## MODE DE FINANCEMENT ENVISAGE

- Organisme employeur : .....
- Congé Individuel de Formation (Unifaf, Agefos, Uniformation...) : .....
- A titre personnel
- Autres (précisez) : .....

## SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE FORMATION (OPCA ou EMPLOYEUR)

NOM et fonction du signataire :  Mme  Mlle  M.

Dénomination de l'établissement :

Le stagiaire

A ....., le .....

Signature

Accord de l'employeur (si financeur)

A ....., le .....

Signature et cachet